



# TOURNOI BCAC

## 2 HP 80%

29 SEPTEMBRE 2024

Organisé par le Bowling Club Amical Camarguaise et avec la participation du Bowling de Montpellier « La Pompignagne », le tournoi est budgété pour 36 équipes (48 maximum).

Les joueurs et joueuses devront être licenciés, et en règle avec la FFBSQ.

En cas d'absence d'arbitre, le directeur de compétition officiera.

### 1 / CALCUL DE L'HANDICAP : 80%

Le listing à prendre en compte est celui du site officiel de la Fédération paru en juillet.

### 2 / DEROULEMENT DU TOURNOI :

Le tirage des pistes sera effectué le lundi précédant le tournoi par le Bureau du club organisateur.

Le tournoi s'effectuera en 10 parties.

Les équipes feront tout d'abord 6 lignes en 2 séries de 3 lignes avec décalage de 7 pistes . puis, un classement sera effectué et les scores conservés.

Les équipes seront réparties en 3 groupes et effectueront 4 parties sans changement de piste.

Groupe C : de la 36 ème a la 25 ème place

Groupe B : de la 24 ème a la 13 ème place

Groupe A ; de la 12 ème a la 1ere place

*Les égalités seront traitées comme le prévoit le règlement fédéral.*

Les groupes seront rééquilibrés en fonction du nombre de participants.

### 3 / ENGAGEMENTS

Les engagements sont fixés à 67 € par joueur (134 € par équipe).

Les chèques sont à libeller à l'ordre du BCAC ou par virement sur le compte du BCAC suivant : FR76 1027 8090 5700 0202 7390 123

Les engagements sont à faire parvenir au Trésorier de compétition :

URBAN Pascal

17 Place du Cardinal

30000 NIMES : urbanpascal@yahoo.fr

Informations complémentaires sur le site du club : : <http://b.c.a.c.free.fr/>

### 4 / HORAIRES

#### HORAIRES

TOUR 1	SAMEDI 8H30	GROUPE C	DIMANCHE 9H30
TOUR 2	SAMEDI 12H30	GROUPE B	DIMANCHE 11H30
TOUR 3	SAMEDI 16H30	GROUPE A	DIMANCHE 14H30

#### PODIUM VERS 17H

### 5 / BILAN FINANCIER SUR 36 EQUIPES SOIT 72 JOUEURS

#### BILAN FINANCIER 36 EQUIPES

RECETTES	BUDGETE
Engagement par Equipe	134 €
NB equipes Participantes	36
<b>MONTANT DES ENGAGEMENTS</b>	<b>4 824 €</b>

DEPENSES	BUDGETE
<i>Nb Parties</i>	720
<i>Coût parties</i>	3,60 €
Frais parties	2 592 €
Arbitrage	90 €
Indemnité	1 710 €
Frais organisation	432 €

<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>4 824 €</b>
---------------------------	----------------

### 6 / INDEMNITES POUR 36 EQUIPES

	INDEMNITES BUDGETEES PAR EQUIPE			
	1	2	3	4
<b>Groupe A</b>	240 €	220 €	200 €	190 €
<b>Groupe B</b>	170 €	150 €	130 €	120 €
<b>Groupe C</b>	100 €	80 €	60 €	50 €
<b>TOTAL DES INDEMNITES</b>	<b>1 710 €</b>			